



CAF: Suppression PAJE et AF

Par **Cathy Dhennin**, le **24/05/2018** à **16:58**

Bonjour

Voilà je me suis séparé en octobre 2017 avec mon mari

Donc je le déclare à la caf (je précise que mes allocations n ont rien changer)

Et depuis début mai nous avons décider donner une nouvelle chance à notre couple (jusque là tout va bien)

Alors hop ni une ni deux je le déclare direct à ma caf

Et voilà qu aujourd'hui je reçois un courrier comme quoi ma Paje et mes allocation sont supprimer le temps qui recacule le dossier

Ont il le droit de tout me bloquer ?

(je précise j ai 6 enfants donc des jumeaux de 12 mois)

Alors que mes allocations était identique que avant notre séparation ?

Quelle recours je peux avoir ? Car leur traitement est de 6 à 8 semaines qui veut dire que pendant 2 mois je ne toucherai que mon congees parental

Merci à tous pour votre réponse